



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 18 septembre 2019

Communiqué de Presse

Etiage 2019 : poursuite de la baisse des débits et renforcement des mesures de restriction des usages de l'eau

Les faibles précipitations du 9 septembre n'ont apporté que 15 mm au maximum dans la partie ouest du département et n'ont pas eu d'effet notable sur les débits des cours d'eau.

Avec un temps sec et chaud, la baisse des débits des cours d'eau se poursuit notamment sur la Dronne amont et sur le bassin de la Vézère.

Ainsi après consultation des membres du comité départemental de gestion de l'eau, le Préfet de la Dordogne a décidé d'instaurer de nouvelles mesures de restrictions des usages de l'eau sur les bassins versants suivants :

- **la Dronne réalimentée et la Côte** passent en **alerte** (interdiction des prélèvements agricoles = 1 jour par semaine) ;
- **le Trincou, la Dronne amont non réalimentée et les affluents de la Vézère** passent en **crise** (interdiction totale des prélèvements, quel que soit l'usage).

Ces évolutions seront applicables à compter du vendredi 20 septembre à 08h00. Les autres mesures de restrictions restent en vigueur.

En outre, afin de préserver durablement l'ensemble des ressources en eau, les mesures relatives aux usages domestiques de l'eau sont maintenues jusqu'au 30 septembre 2019.

Le détail des mesures de limitation des usages de l'eau est consultable dans les mairies concernées, à la DDT de la Dordogne, sur le site internet des services de l'Etat (www.dordogne.gouv.fr) et sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Les services de l'État suivent quotidiennement la situation hydrologique du département. Si besoin, un nouveau comité de gestion l'eau se tiendra la semaine prochaine à la préfecture de la Dordogne en fonction de l'évolution de la situation.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
